Dossier de presse

Signature du protocole d'engagement pour le raccordement au réseau de chauffage urbain de près de 3 500 logements.

Mardi 9 avril 2024 à 14h30
Siège d'Est Métropole Habitat
55 rue de la Soie à Villeurbanne

Est Métropole Habitat
représenté par
Céline Reynaud,
Directrice générale

La Métropole de Lyon
représentée par
Bruno Bernard,
Président

Dalkia
représenté par
Jérôme Aguesse
Directeur régional

INTRODUCTION

- – –

4 456 de nos 10 967 logements en chauffage collectif sont déjà raccordés au chauffage collectif urbain.

- – –

Est Métropole Habitat signe un protocole d'engagement historique avec la Métropole de Lyon et Dalkia pour le raccordement au réseau de chauffage urbain d'environ **3 500 logements (**près de 3 100 à Saint-Priest et de 400 sur Villeurbanne).

Cela portera à près de 8 000 le nombre de logements d'Est Métropole Habitat raccordés au réseau de chauffage urbain, ce qui représente plus de 70 % de nos logements en chauffage collectif.

Les travaux de raccordement au réseau de chauffage urbain seront réalisés d'ici fin 2026.

Pour rappel, Est Métropole Habitat est propriétaire de 17 433 logements dont 14 455 logements familiaux et 1297 logements étudiants gérés en direct.

(plus de détails page 10)

Nos engagements pour lutter contre le dérèglement climatique

La signature de ce protocole d'engagement pour le raccordement au réseau de chaleur urbain d'un volume de près de 3 500 logement est une première pour Est Métropole Habitat, la Métropole de Lyon et Dalkia.

Les engagements de la Métropole de Lyon dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Porté par la Métropole de Lyon, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) vise à mettre en place des solutions pour réduire les émissions de CO_2 de l'ensemble des acteurs (entreprises et habitants).
Le plan fixe trois objectifs à horizon 2030 :

- **une baisse de 43 % d'émissions de gaz à effet de serre** par rapport à 2000,
- **une baisse de 30 % des consommations d'énergie** par rapport à 2000,
- **le doublement de la part des énergies renouvelables** dans les consommations du territoire d'ici à 2030.

L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec 3 axes de travail : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Le développement des réseaux de chaleur, vecteurs d'énergies locales et renouvelables, est un pilier incontournable de la politique de transition énergétique de la Métropole. Elle vise un développement conséquent de ses réseaux de chaleurs urbains pour atteindre 200 000 équivalents logements contractualisés à l'horizon 2026, contre 80 000 raccordés en 2019.

Dalkia, leader des réseaux de chaleur, s'engage aux côtés de la Métropole de Lyon et d'Est Métropole Habitat pour promouvoir les énergies locales et renouvelables du territoire.

Les deux réseaux de chauffage urbain, Centre Métropole et Grande Île, gérés aujourd'hui par Dalkia, offrent ainsi des taux d'énergies renouvelables et de récupération respectivement de 72% et 78%. Avec ces solutions sur mesure, Dalkia participe à réduire les émissions de carbone du territoire pour avenir énergétique responsable et respectueux de l'environnement.

Les engagements d'Est Métropole Habitat au bénéfice des locataires et de lutte contre le dérèglement climatique

Est Métropole Habitat s'inscrit pleinement dans la démarche Plan Climat Air Energie Territoriale de la Métropole de Lyon, en tant qu'acteur relais.
Est Métropole Habitat promeut une économie sobre en carbone, dans son activité propre de propriétaire bailleur ou dans l'incitation au changement des comportements de ses salariés, partenaires et locataires.

La question de l'environnement est inscrite dans notre politique depuis plus de 10 ans et est aujourd'hui un axe essentiel de notre projet stratégique Permis d'Agir.

Nous y répondons en nous engageant au profit d'une croissance durable, responsable et solidaire et en promouvant des pratiques vertueuses.
Il en va aussi de la maitrise des charges des locataires et de l'amélioration de leur confort de vie.

Pour respecter sa trajectoire zéro carbone, Est Métropole Habitat vise :

- la baisse nos consommations d'énergies,
- la baisse nos gaz à effet de serre.

Pour l'atteindre au plus vite, **notre stratégie énergétique et patrimoniale est ambitieuse.** Elle vise à :

- **Diminuer la part d'énergie fossile dans nos mode de chauffage** par le raccordement au réseau de chauffage urbain (plus vertueux pour la planète, moins de consommation de gaz à effet de serre...).

> action phare : *signature du protocole d'engagement pour le réseau de chauffage urbain, ainsi plus de 70% de nos logements en chauffage collectif seront raccordés au chauffage urbain (cela représente près de 45% de notre patrimoine total).*

- **Isoler de manière perfoamnte nos résidences** afin de réduire nos consommations d'énergie et bien sûr pour augmenter le confort de vie de nos locataires.

> action phare : *Notre objectif de contrat de plan 2022-2026 est de 2026 logements en ordre de service .*

- **Systématiser le réemploi, les matériaux biosourcés et limiter les déchets**

> action phare : *Massifier les réhabilitations quand les conditions le permettent, afin de faire chuter les déchets de chantier (0,2 tonnes pour 100m2 réhabilités contre 1,3 tonnes sans massification soit 6 fois moins) et accélérer la construction (les 930 logements de Bel Air, à Saint-Priest, seront réhabilités en seulement 20 mois grâce à la préfabrication en usine de 40% des façades)*

La massification de Bel Air 930* c'est :

400 T	90 %	80 %
de déchets économisées	de déchets revalorisés	de matériaux biosourcés en fibres de bois pour l'isolation des façades

** Réhabilitation de 930 logements à Saint-Priest*

Le chauffage collectif : une consommation d'énergie importante et donc un impact fort sur nos émissions de gaz à effet de serre (GES)

Grâce à notre bilan carbone publié sur la plateforme de l'ADEME (Agence De l'Environement et de la Maîtrise de l'Energie), nous avons analysé et mesuré le poids du chauffage collectif de notre patrimoine.
Ce bilan carbone ne porte que sur les Scope 1 et 2, c'est la combustion d'énergie fossile uniquement liée au chauffage. Cela ne comprend pas les émissions liées à la construction et à la réhabilitation des bâtiments.

Le chauffage collectif (chaufferies gaz et chauffage urbain) représente plus de **86 % de nos consommations d'énergie**

L'électricité représente environ **14 % de nos consommations d'énergie**

Le carburant représente **0,2 % de nos consommations d'énergie**

Composition de l'énergie utilisée par nos chaufferies collectives

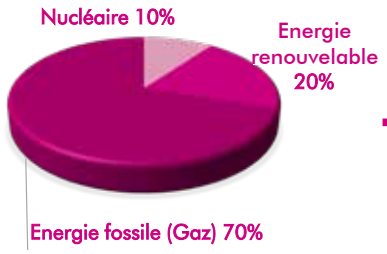

Emission de GES de cette composition

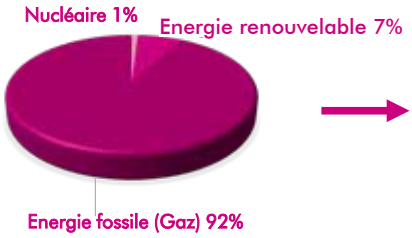

92 % de nos émissions de GES proviennent de notre consommation d'énergie fossile (gaz)

Impact après raccordement aux réseaux de chauffage urbain

Composition de l'énergie utilisée par nos chaufferies collectives

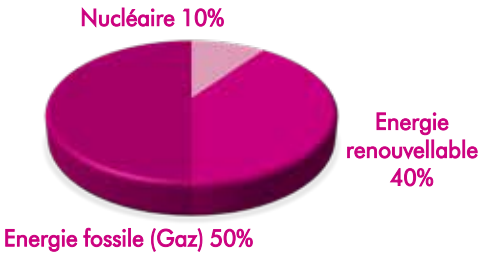

Emission de GES de cette composition

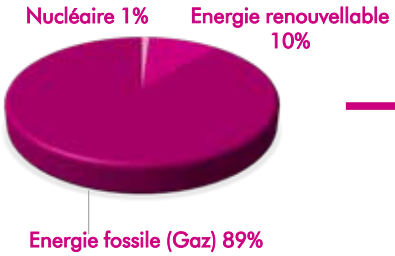

Cela représente un gain de plus de 2 500 tonnes de CO_2e par an soit 1 360 véhicules retirés de la circulation

Le réseau de chauffage urbain, qu'est ce que c'est ?

C'est un système de distribution de chaleur produite de façon centralisée qui véhicule de l'eau surchauffée à travers la ville. Il permet de fournir l'énergie nécessaire au chauffage et à l'eau chaude sanitaire des grands ensemble urbains, qu'il s'agisse d'hôpitaux, écoles, logements collectifs, d'immeubles de bureaux, de sites tertiaires et industriels.

Quelles sont les avantages du réseau ?

Conçu comme un outil moderne pour assurer la transition vers des systèmes de chauffage et de refroidissement durables dans les villes – grâce à l'efficacité énergétique et au recours de plus en plus important aux énergies renouvelables et de récupération – le réseau de chaleur présente de nombreux avantages :

• Une énergie **plus sûre** : raccordés au réseau de chaleur, les immeubles sont directement approvisionnés en chauffage, eau chaude ou climatisation et bénéficient d'une garantie de livraison parfaitement fiable toute l'année. Pas de gaz, pas de stocks de combustibles, pas de chaudières dans l'immeuble, ni fumées, ni poussières, ni odeurs… C'est une garantie de confort, sans danger pour les occupants et l'environnement.

• Une énergie **plus compétitive** : l'installation, l'entretien et le renouvellement des équipements étant centralisés, le réseau de chaleur est une solution de chauffage qui offre un tarif très compétitif. Le coût pour l'usager y est inférieur de 25 à 55 % aux autres modes de chauffage (étude Amorce 2015) et moins sensible aux fluctuations de prix du fait de l'utilisation d'énergies renouvelables.

• Une énergie **plus propre** : grâce à une meilleure valorisation de l'énergie issue du traitement des ordures ménagères de l'usine de Gerland, et au recours au bois-énergie, le réseau fera la part belle aux énergies renouvelables. En 2023, le réseau Centre Métropole permet de réduire de 79 000 tonnes par an les émissions de CO2 soit l'équivalent de 43 000 véhicules retirés de la circulation de l'agglomération lyonnaise.

Le réseau de chauffage urbain de Saint-Priest : chauffage urbain - centre métropole

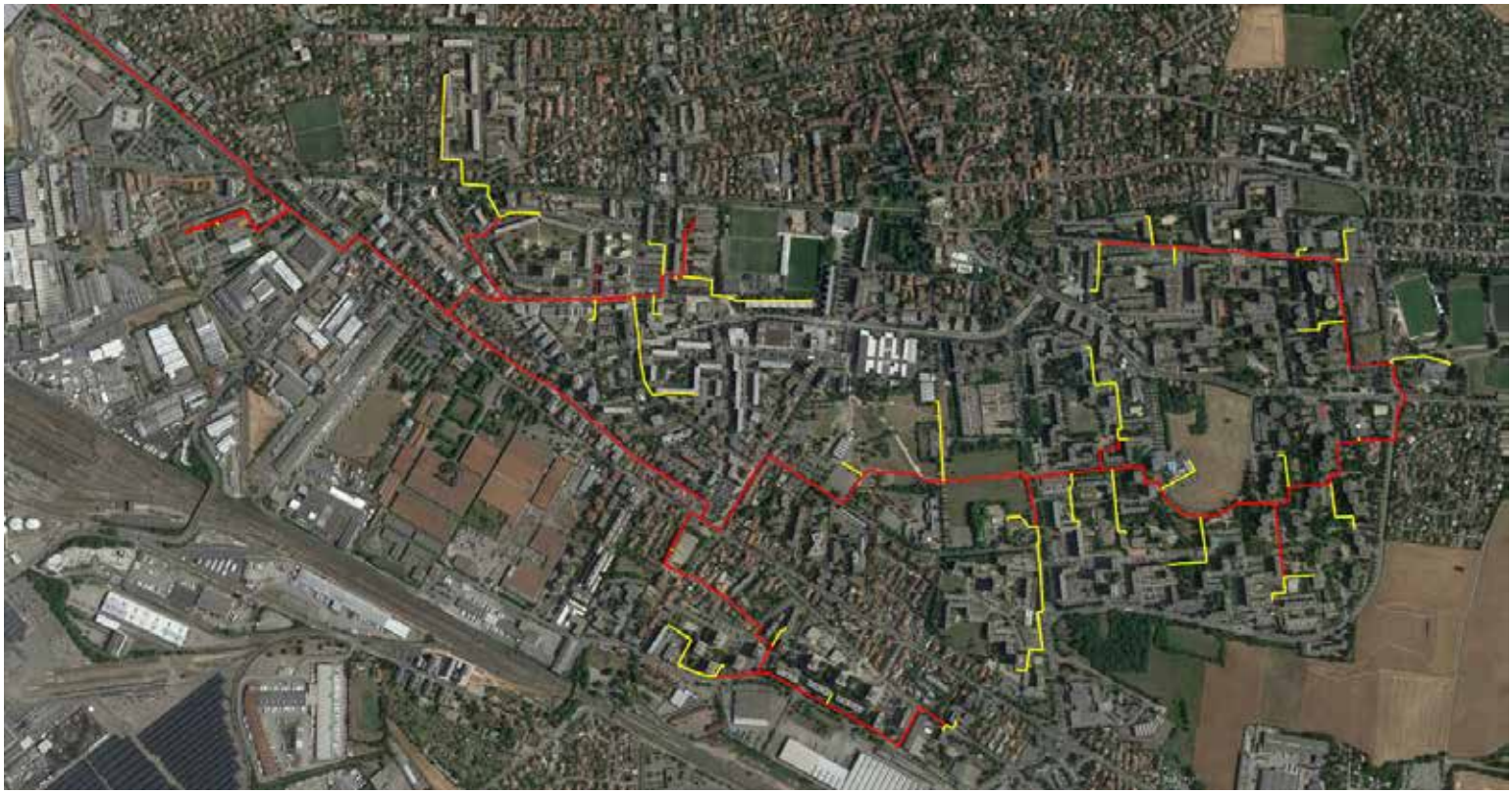

Le réseau de chaleur urbain Centre Métropole alimente en chauffage collectif et en eau chaude l'équivalent de 85 000 logements. Demain, la distribution en énergie sera triplée pour accompagner le développement de l'agglomération à l'Est en desservant l'équivalent de 160 000 logements. Le développement du réseau concerne le 3ème, 6ème, 7ème et le 8ème arrondissement de Lyon ainsi que Villeurbanne, Vaulx-en-Velin la soie, Bron, Vénissieux nord et Saint-Priest. Le réseau est totalement sécurisé avec huit bouclages et des maillages.

Les chiffres clés à terme

- 579 M€ d'investissements
- 1200 bâtiments raccordés
- 160 000 équivalents-logements raccordés
- 180 km de canalisations
- 1 200 GWh de chaleur distribuée
- 72% d'ENR&R
- Approvisionnement local en bois-énergie de 90 km maximum
- 145 000 T de CO2 évitées équivalents à 79 000 véhicules retirés de la circulation
- 400 emplois sur le territoire
- 50 collaborateurs dédiés au chauffage urbain
- 5 046 heures d'insertion tous les 3 ans

Mix énérgétique Centre Métropole

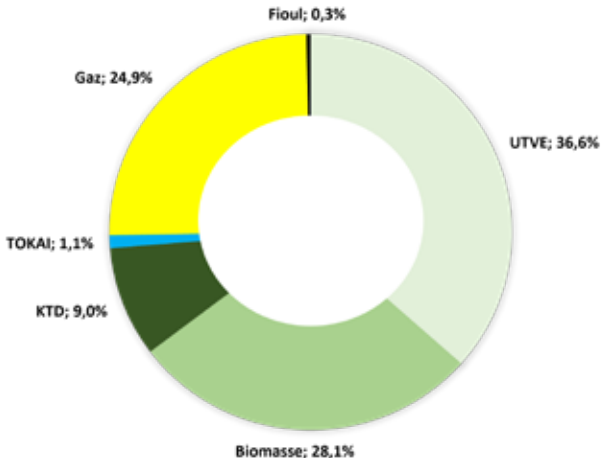

Le réseau de chauffage urbain de Saint-Jean à Villeurbanne : chauffage urbain - Grande-Ile

Chauffage urbain
MÉTROPOLE GRAND LYON

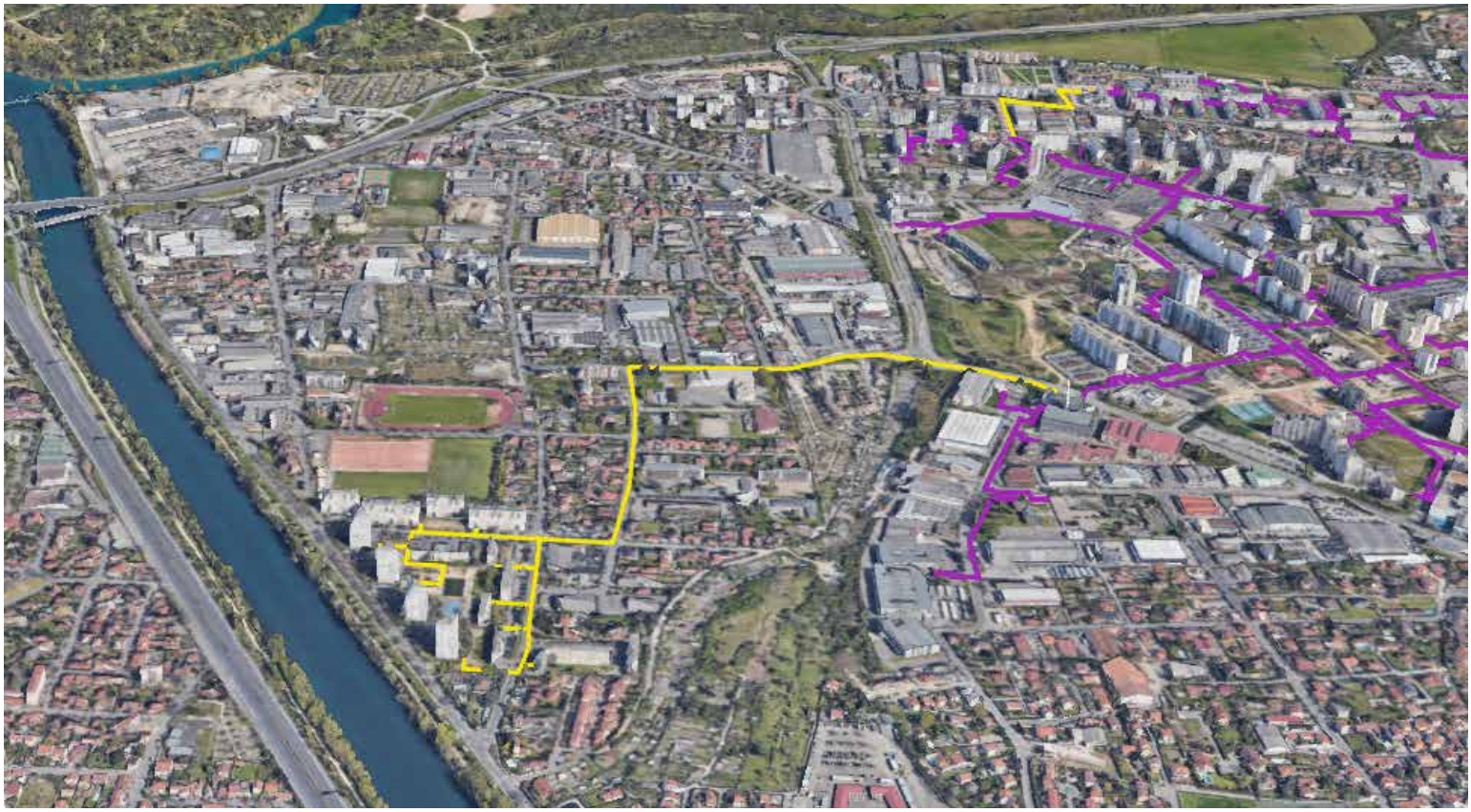

Le réseau de chaleur urbain Grande Île alimente en chauffage collectif et en eau chaude l'équivalent d'environ 10 000 logements. A terme, la distribution en énergie augmentera pour accompagner le développement de l'agglomération en desservant l'équivalent de 18 500 logements. Le tracé sera optimisé et minimisera l'impact des travaux sur le territoire.

Les chiffres clés à terme
- 25 millions d'euros d'investissement
- 29 km de réseau de chaud
- 135 GWh chaleur livrée
- 18 500 équivalents-logements
- 225 points de livraison (chauds)
- 78 % d'énergies renouvelables dès 2023
- 18 600 tonnes de CO2 évitées en moyenne par an
- 32 500 tonnes de bois énergie par an

Mix énérgétique Grande Île

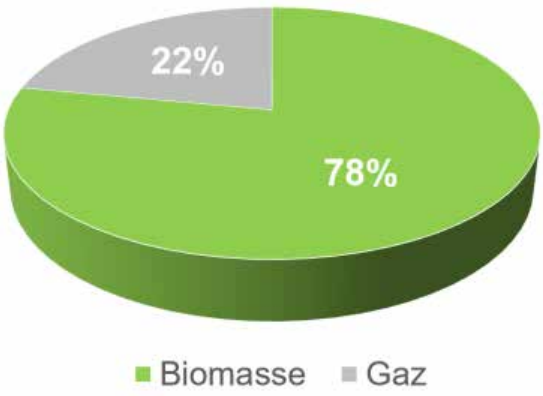

Un protocole d'engagement historique

Ce protocole d'engagement porte sur près de 17 résidences, 21 chaufferies et 3 500 logements

Ce protocole d'engagement stipule que Est Métropole Habitat et Dalkia avec l'accord de la Métropole de Lyon s'engagent à signer d'ici le 30 juin 2024 une offre visant à réaliser les travaux de raccordement au réseau de chauffage urbain d'ici fin 2026.

Les résidences concernées par ce raccordement sont situées sur le plateau de Bel Air à Saint-Priest (près de 3 100 logements) et sur le quartier Saint-Jean à Villeurbanne, (près de 400 logements).
La liste exacte des résidences qui vont être raccordées est en attente de validation

Le raccordement de ces 3500 logements permet de développer 2 extensions de résaux de chaleur urbain sur la métropole (réseau de chaleur urbain Centre Métropole pour le projet de Saint-Priest et le réseau de chaleur urbain Grande Ile pour le projet de Saint-Jean à Villeurbanne

Cet accord de raccordement au réseau de chauffage urbain d'environ 3 500 nouveaux logements porte à environ 8 000 le nombre de logements d'Est Métropole Habitat raccordés au réseau de chauffage urbain.
Cela représente plus de 70 % de nos logements en chauffage collectif.

Budget prévisionnel

Les coûts de raccordement, les coûts de travaux secondaires et la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) seront précisés dans le protocole d'accord.

A titre indicatif, pour le raccordement au chauffage urbain des résidences de Saint-Priest :

Coût estimatif des travaux : 5,8 M€ TTC
75% est financé par l'aide Certificat d'Economie d'Energie (CEE) et un reste à charge pour Est Métropole Habitat de 25% environ.

Planning prévisionnel

Polices d'abonnement signées au plus tard le 31 décembre 2025

Travaux réalisés fin 2026.

Faire de l'habitat social, une opportunité !

Nous sommes un office public de l'habitat **rattaché à la Métropole de Lyon**, et nous **gérons et construisons des logements sociaux.**

Nous sommes **propriétaires** de **17 433** logements

1 297 logements étudiants

14 455 logements familiaux

1 681 logements foyers non gérés par EMH

+ de 38 000 personnes logés

Nous sommes le **2ème** bailleur de logements sociaux étudiants derrière le Crous, sur la Métropole de Lyon.

Chiffres au 31 décembre 2023

LA PROXIMITÉ : une exigence développée

Notre **patrimoine est situé** sur l'est de la métropole sur les communes de Villeurbanne, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Mions, Décines, Vénissieux, Meyzieu, Saint-Fons et Bron.

Les communes sont répartis en 3 territoires :
- **Territoire Villeurbanne Centre,**
- **Territoire Grand Est,**
- **Territoire Porte des Alpes**

Notre **siège social est situé** au cœur du quartier de la Soie, à Villeurbanne.
au 55, avenue de la Soie.

Nous sommes **350 collaborateurs, dont 130 personnels de proximité** qui assurent au quotidien l'entretien et la propreté de nos résidences.

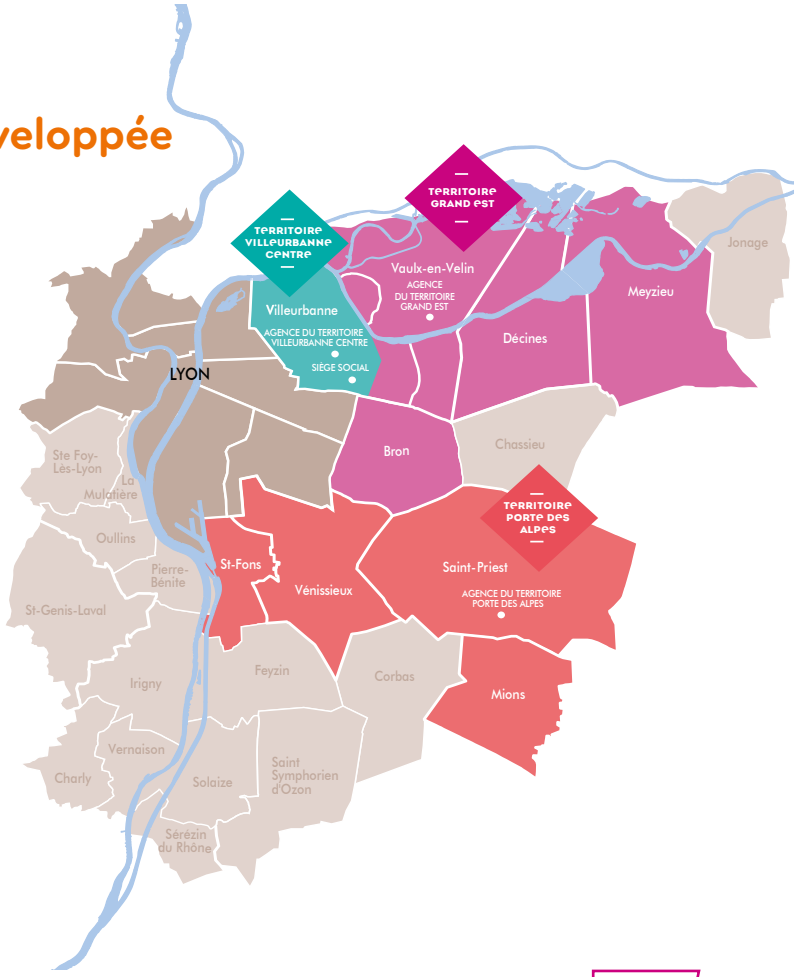

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Facilitateur au service des territoires, nous agissons **en confiance avec nos locataires et partenaires** ; pour démultiplier notre impact positif face à la crise climatique et environnementale, pour prendre soin de la ville et de ses habitants, **pour faire société**.

Notre projet stratégique Permis d'agir !

décline nos ambitions sur 5 ans **AVEC UNE INTENTION :**
faire de l'habitat social, une opportunité !

En tant que bailleur social, nous sommes convaincus que notre mission est **une solution aux difficultés du monde d'aujourd'hui.**
Un monde fracturé (fractures économiques, territoriales, générationnelles, numériques,...), un monde qui doit faire face à l'urgence climatique et un monde dans lequel les personnes aspirent à vivre et à travailler autrement...

Notre projet stratégique se décline en 3 permis :

Permis d'accompagner — pour donner une place à chacun, et faire société dans un monde fracturé.

Permis d'éco-construire — pour réaliser notre big bang écologique et démultiplier notre impact positif face à l'urgence climatique et environnementale.

Permis d'oser — pour concrétiser notre envie d'aller plus loin, et répondre aux aspirations à vivre et à travailler différemment

Avec « Permis d'agir » :
le locataire est au centre de notre attention et les territoires sont au cœur de nos actions !

Nous nous devons d'agir et être porteur d'un futur désirable pour tous !

Nos engagements fondamentaux :

- être un **acteur social efficace**
- être un **acteur responsable et exemplaire**
- être un **acteur engagé des politiques publiques**

Membre du GIE La Ville Autrement

et du Le Point commun

ENGAGÉ RSE Exemplaire AFNOR CERTIFICATION

quali'hlm La qualité de service en actions et en preuves

CONTACT PRESSE MÉTROPOLE DE LYON

Marion MOREL – Attachée de presse
Port. 06 77 04 30 39
marion.morel@grandlyon.com

CONTACT PRESSE DALKIA

Pascale CECCALDI-GROLIER
Directrice communication, marketing & experience clients
Port. 06 09 17 68 17
pascale.ceccaldi@dalkia.fr

CONTACT PRESSE EST METROPOLE HABITAT

Françoise LAGARDE – Responsable communication
Tél : 04 78 03 47 37 | Port. 06 74 83 23 45
f.lagarde@est-metropole-habitat.fr

Cyrille DUCROS – Chargé de communication
Tél : 04 27 01 80 12 | Port. 06 16 71 39 47
c.ducros@est-metropole-habitat.fr

Retrouvez toute notre actualité sur notre site et sur nos réseaux sociaux :

www.est-metropole-habitat.fr